

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil treize, le 11 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, Claude GIRARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Francis BLANC, Serge MARQUIS membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Thierry MARCJAN, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Francis BLANC, Josette BESSE à Sylvie MANZONI, Claude BRUCKERT à Jean-Louis HOTTLET, Jean-Jacques DUPREZ à Serge MARQUIS, Gérard FESSELET à Denis BANDELIER, Jean-Claude JACOB à Hubert ECOFFEY, Bernard LIAIS à Bernard TENAILLON, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Monsieur Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
25 juin 2013	25 juin 2013	En exercice	42
		Présents	30
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.

2013-05-07 – Décisions prises par délégation.
Rapporteur : Christian RAYOT



DECISIONS PRISES PAR DELEGATION					
Opérations	Libellé	Tiers concernés	Montant TTC	Président Vice-Président	Date
Développement Economique	Entretien de la zone d'activité des Chauffours	Chamois	4 824,00 €	C. RAYOT	06/06/13
Développement Economique	Entretien de la zone d'activité des Grands Sillons	Chamois	7 238,00 €	C. RAYOT	06/06/13
Développement Economique	Convention pour exploitation de bois à l'entreprise	Hagmann	A titre gratuit	C. RAYOT	27/06/13

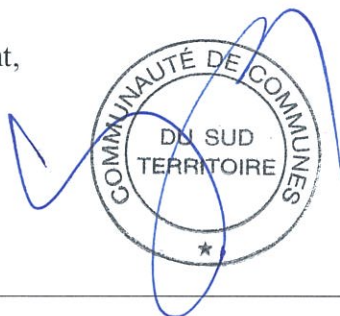
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de prendre acte du tableau des décisions prises par délégation.

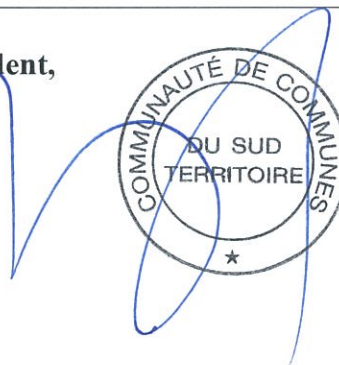
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 16 JUIL. 2013
Et publication ou notification le 16 JUIL. 2013

Le Président,



Le Président,



PREFECTURE du TERRITOIRE
de BELFORT
REÇU le
16 JUIL. 2013
Bureau des Collectivités
Territoriales